

N° 10 / 2008

Les mille sources de la Colère

DECEMBRE 2008

Elections prud'homales : une victoire pour la CGT et pour les salariés.

L'événement principal de cette dernière période est sans conteste le résultat des élections prud'homales qui conforte la première place de la CGT tous collèges confondus avec une progression de l'ordre de 1,6% la portant à plus de 33,8% des voix, score historique. On ne peut évidemment se satisfaire de la faible participation. Les pressions patronales et la désinvolture des pouvoirs publics au regard de ces élections n'y sont pas pour rien. Gagner une autre organisation du scrutin est une bataille que la CGT va, avec raison, engager sans attendre.

En Corrèze, ce sont 9 216 salariés (45% des votants) qui, en votant CGT le 03 décembre, ont soutenu notre démarche syndicale pour la démocratie, le rassemblement des salariés et l'unité d'action pour gagner des avancées sociales. Avec les 3445 bulletins CGT invalidés, le score officiel de la CGT est sur le tapis vert de 34,64 % (-7,37 % par rapport à 2002). Cela ne prive pas la CGT de la 1ère place. Nous obtenons 16 sièges de conseillers prud'homaux (18 en 2002), 8 au conseil des Prud'hommes de Tulle/Ussel et 8 au conseil des Prud'hommes de Brive.

Suppressions d'emplois : ça suffit !

Certes l'exercice est devenu rituel mais cela ne l'empêche pas cette année d'avoir pris pour les personnels et leurs représentants un ton particulièrement méprisant. Au titre des nouveautés 2009 :

- on a oublié de nous informer du volume des suppressions et de leur localisation. Il a fallu rappeler à l'ordre la direction pour qu'elle daigne délivrer l'information aux principaux intéressés. Sans doute étaient-ils trop occupés à dérouler le tapis rouge aux sommités inter-régionales de passage dans le secteur.
- La girouette ne sachant plus où donner de la tête, l'information n'a été valable que le temps d'un week-end et le lundi suivant on apprenait déjà que la copie avait été révisée. Le CTPD est reporté en janvier, les paris sont ouverts : combien de rectificatifs devront nous subir avant qu'ils entérinent leurs choix ?

Ce qui ne change pas : ces suppressions d'emplois nous sont imposées de manière dogmatique sans qu'à aucun moment la direction soit capable de justifier ses choix en terme de

charge de travail. Un seul fil conducteur : on supprime prioritairement des emplois dans les services où les derniers mouvements de mutations ont laissé des sous-effectifs. Cela a pour eux un avantage évident : pas de surnombre à gérer dans le service concerné et surtout pas de règle de gestion à apprendre...

Les agents savent bien que quel que soit le mépris affiché et les motivations de nos directeurs, ce sont leurs conditions de travail qui se détérioreront une fois de plus. Et si nous profitons du report du CTPD en Janvier pour exprimer notre colère ?

Mise en place du Document Unique (DU)

Le DU doit permettre l'élaboration du programme de prévention dans les CHS à partir d'une identification et d'une analyse des risques de façon à les éliminer ou à défaut de les limiter. Sa mise en œuvre initialement prévue en 2002 a pris un grand retard dû à la difficulté d'élaborer pour la première fois un document de synthèse qui liste tous les sites des finances et tous les risques spécifiques à chaque poste de travail. Le peu d'enthousiasme manifesté par les directions pour formaliser ce document n'a rien arrangé.

La mise en place du DU va se dérouler en trois phases :

- 1 - Détermination des unités de travail (étape réalisée par des groupes de travail constitués auprès des chefs de services et des membres de CHS).
- 2 - Identification des dangers et des nuisances.
- 3 - Analyse, évaluation des risques et hiérarchisation de ceux-ci.

Cette démarche de recensement des risques professionnels se doit de couvrir la réalité du terrain et permettre « d'accroître le niveau de protection de la santé et de la sécurité des personnels, ainsi qu'améliorer les conditions de travail » (cf. dans le guide pratique de l'administration).

Le DU est donc un outil majeur dont on doit se servir pour défendre les personnels quant à l'amélioration de leurs conditions de travail, surtout dans les périodes actuelles de réformes endiablées et de suppressions d'emplois. N'hésitez pas à contacter vos représentants en CHS et CTP pour signaler tout problème dans les services.

Vive les stats...

La fin de l'année approche. Si votre pouvoir d'achat ne vous permet plus de courir après les cadeaux, la DGFIP vous propose une nouvelle activité : la course aux stats ! Quelles que soient les charges de travail, quel que soit l'état des services, c'est l'heure du toilettage. Stoppez net votre travail et soignez vos chiffres... Un seul objectif : pouvoir s'illusionner le 31 décembre à 23h59 devant un tableau sans la moindre fausse note.

C'est ainsi que dans les CDI ces dernières semaines, on a demandé aux agents d'apurer les listings des contribuables « sans occurrence » afin de faire remonter l'indicateur sur le taux de civisme. Idem pour les relances qui sont

abusivement annotées NPAI afin de satisfaire les exigences du même indicateur. Comme si l'on avait du temps à perdre à ce genre de « travail ». Nos directeurs feraient mieux de méditer régulièrement la maxime suivante :

« La statistique est à la hiérarchie ce que le lampadaire est à l'ivrogne : il le soutient plus qu'il ne l'éclaire ».

Dialogue social en berne : l'action et l'unité s'imposent.

Le blocage de Parini qui refuse toute négociation sur la mise en place des SIP a permis aux organisations syndicales de mettre en place un front commun. C'est donc unies que les organisations syndicales de la DGFIP se retrouvent autour d'exigences revendicatives et face au Directeur général (voir communiqué commun du 1er décembre). Cette démarche unitaire fait écho aux multiples difficultés rencontrées par les agents dans les services sous le poids des réformes, du manque d'emplois et de conditions de travail dégradées.

Toutes les initiatives revendicatives que nous pourrons prendre sur le terrain et auprès des directions en ce mois de décembre contribueront à développer le rapport des forces. Elles seront le meilleur gage de concrétisation de l'action dans un cadre unitaire avec les autres salariés pour janvier 2009.

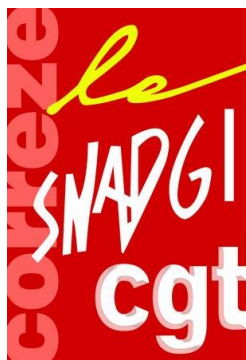
Résultats de la tombola

Pour la Corrèze, les billets gagnants sont :

- 2905 : Un camescope numérique (S. Lebeurier)
- 2886 : Une parure de stylos (M. Vialle)
- 2834 : Un panier garni (C. Riber)

Bravo aux gagnants.
Merci à l'ensemble des participants.

Bulletin d'adhésion



Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___ N° DGI : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____